



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132663>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-132663**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de conception-réalisation du Centre Opérationnel Bus de Noisau

Description : Île-de-France Mobilités porte la Maîtrise d'Ouvrage de l'opération de construction du futur Centre Opérationnel Bus (COB) de Noisau (94). Le foncier d'une superficie approximative de 3,6 ha, est situé 34 route de la queue- en- Brie Le COB est un lot constitutif d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), la «ZAC des Portes de Noisau», dont l'aménagement est piloté par la SPL Avenir Développement. Le marché a une durée globale et approximative de 65 mois, il ne sera pas reconductible.

Identifiant de la procédure : 00c3e5ff-8086-4e92-b911-4140d7793a0c

Identifiant interne : 2024-041

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure avec négociation passée en entité adjudicatrice. Il s'agit d'une procédure conduite en deux temps avec dans un premier temps, une phase de sélection des candidats (Phase Candidature), puis une phase de sélection d'une offre (Phase Offre) avec tous les candidats ayant été admis à déposer une offre pour cette seconde phase. Première phase : Phase candidature - Réception et sélection des candidats à la suite de l'examen de leur dossier de candidature. Durant cette phase, l'Acheteur admet les candidatures ayant présentées les pièces mentionnées dans le présent règlement de consultation et disposant des capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes. Seconde Phase : Phase offre - Invitation des candidats sélectionnés à remettre une offre initiale.

Durant cette phase, l'Acheteur procède à l'analyse des offres initiales des soumissionnaires dont la candidature a été admise. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'offre initiale devant comporter l'offre technique du candidat ainsi que son offre financière n'est à produire que par les soumissionnaires dont la candidature a été acceptée par Île-de-France Mobilités au terme de la première phase de la procédure. L'Acheteur procédera à une analyse et à un classement des offres initiales. A l'issue du classement des offres initiales, il procédera à l'engagement des négociations. A la fin des négociations, les soumissionnaires sélectionnés sont invités à remettre une offre finale. L'attribution du marché sera effectuée après évaluation et classement des offres finales. Le marché contient une tranche ferme qui comprend : PHASE CONCEPTION C-01 MANAGEMENT DE PROJET C-02 GESTION DES INTERFACES ET DE LA SYNTHESE C-03 ASSISTANCE A LA COMMUNICATION C-04 CONSOLIDATION DE L'APS (hors travaux préparatoires) C-05 APD (hors travaux préparatoires) C-06 PRO TRAVAUX PREPARATOIRES C-07 PRO PHASE REALISATION R-01 MANAGEMENT DE PROJET R-02 GESTION DES INTERFACES ET DE LA SYNTHESE R-03 ASSISTANCE A LA COMMUNICATION R-04 ETUDES D'EXECUTION R-05 VISA ET SUIVI DE LA QUALITE ET DE LA CONFORMITE ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET ECONOMIQUE R-06 TRAVAUX PREPARATOIRES R-07 EXECUTION DES TRAVAUX R-08 ESSAIS, EPREUVES ET CONTRÔLES R-09 ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION R-10 GARANTIES ET SUIVI EN PERIODES DE GARANTIE MISSIONS COMPLEMENTAIRES MC01 PROCEDURES REGLEMENTAIRES ET TOUS DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET REGLEMENTAIRES MC02 DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE MC03 DEFINITION, PILOTAGE ET PRISE EN CHARGE DES ETUDES ET INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES DE SITE MC04 GESTION DES SITES ET SOLS POLLUES MC05 MISE EN PLACE ET ADMINISTRATION D'UNE GED MC06 DEMARCHE BIM MC07 MISSION DE PREVENTIONNISTE SECURITE INCENDIE ET DE CSSI MC08 ASSISTANCE POUR LE TRANSFERT DES OUVRAGES A L'EXPLOITANT MC09 OPTIMISATION DES COUTS D'EXPLOITATION MAINTENANCE Et une tranche optionnelle : - MC10 BIM ETUDES D EXECUTION Le marché comprend également une partie à bon de commande et elle concerne la MC11 relative aux ETUDES ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A CELLES PREVUES EN PART FORFAITAIRE et la MC12 GESTION DES DECOUVERTES D'OUVRAGES OU DE POLLUTIONS SPECIFIQUES

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 45213314 Travaux de construction de dépôts d'autobus

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 34 route de la Queue-en-Brie

Ville : Noisieu

Code postal : 94880

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Le paiement d'une avance est prévue (Cf.CCP). Le paiement des acomptes est effectué dans les conditions prévues par le CCP. Les

règlements sont effectués par l'agent comptable d'Île-de-France Mobilités. Le délai global de paiement est de 30 jours, tel que prévu au décret 2013-269 du 29 mars 2013, à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles. Le présent marché peut faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créance. Le présent marché prévoit une clause stagiaire, ses modalités d'applications sont décrites au CCP. Durée de validité des offres : 8 mois

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Procédure avec négociation - Procédure négociée avec mise en concurrence suivant l'article R2124-4 du Code de la Commande Publique en vue de l'attribution d'une mission globale portant sur la conception, la construction et l'aménagement des sites de maintenance et de remisage des modes de transport en application de l'article L2171-6-1 du Code de la commande publique.

CCAG Travaux 2021 - Ce marché est passé sous l'égide du C.C.A.G -Travaux de 2021 issu de l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux

Un seul marché est passé pour la réalisation des études et des travaux conformément à la procédure globale du conception réalisation (pas d'allotissement). Le marché est un accord cadre composite puisqu'il sera à prix forfaitaire avec un montant estimatif de 25 000 000 Euros H.T et une partie à bon de commande (avec un maximum de 1 500 000 Euros H.T sur toute la durée du marché).

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Païement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché est conception-réalisation du Centre Opérationnel Bus de Noiseau

Description : Île-de-France Mobilités porte la Maîtrise d'Ouvrage de l'opération de construction du futur Centre Opérationnel Bus (COB) de Noiseau (94). Le foncier d'une superficie approximative de 3,6 ha, est situé 34 route de la queue- en- Brie Le COB est un lot constitutif d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), la «ZAC des Portes de Noiseau», dont l'aménagement est piloté par la SPL Avenir Développement. Le périmètre technique et géographique et les limites de prestations sont décrits précisément dans le programme.

Identifiant interne : 2024-041

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 45213314 Travaux de construction de dépôts d'autobus

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Options :

Description des options : Le marché ne sera pas renouvelé, il dure environ 65 mois, hors périodes de garanties.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 34 route de la Queue-en-Brie

Ville : Noiseau

Code postal : 94880

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 03/11/2025

Durée : 65 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché est un conception-réalisation, il implique donc une procédure globale et ne sera pas renouvelé. Le marché ne prévoit pas de PSE, ni de prestations similaires. Les variantes sont interdites.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 25,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Dans ce cadre, la présente consultation porte sur la passation d'un marché de type Conception-Réalisation selon une procédure avec négociation avec mise en concurrence (PNC). Bien que non conditionné par la présence de motifs d'ordre techniques ou d'objectifs de performance, il est à noter que ce recours doit permettre à la fois : - D'assurer l'intégration du process technique de compression et de distribution de biogaz et des équipements lourds de maintenance dans la conception de l'ouvrage pour en garantir une exploitabilité optimale par son futur exploitant ; -De satisfaire aux objectifs environnementaux définis dans le volet environnemental du programme de l'opération, dépassant la réglementation thermique. Le marché comprendra la Conception et la Réalisation de l'ensemble des ouvrages nécessaires au fonctionnement du site tel que décrit dans le programme de l'opération. Il comprendra ainsi la conception et la réalisation des ouvrages et systèmes du périmètre technique suivant : -Des bâtiments tous corps d'état ; - Des aménagements extérieurs, voiries et réseaux divers ; -Du système de compression et de distribution du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) ; -Du système de distribution transitoire de gazoil. Le périmètre technique et géographique et les limites de prestations sont décrits précisément dans le programme. Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution visées par l'article L.2112-2 du Code de la commande publique. 1) Clause papier Tous les documents livrables devront être mis à disposition de préférence au format dématérialisé (format.pdf ou équivalent) et/ou sur des supports en papier recyclé ou éco labellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement (exemples : labels FSC, PEFC ou équivalent). 2) Clause déplacements/motorisations Pour se déplacer sur le site, le Titulaire privilégie les déplacements à pied, avec des véhicules non-motorisés, des véhicules à faibles émissions ou en transports en commun. Clause stagiaire : Le candidat est informé qu'il devra s'engager à réaliser une action favorisant l'accueil de jeunes en stages / alternance / contrat d'apprentissage / contrats de professionnalisation dans l'entreprise dans le cadre de l'exécution du présent marché, notamment via un stage, un contrat d'apprentissage, un contrat d'alternance ou par la formation professionnelle suivant les conditions définies au CCP. Insertion sociale et

professionnelle : Le candidat est informé que le marché comporte une obligation d'insertion professionnelle par l'activité économique avec aide au recrutement dont les conditions sont définies au CCP. Le dispositif mis en place vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes, éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle particulières dont l'éligibilité de la candidature a été validée dans le cadre du dispositif d'accompagnement des clauses d'insertion. Une visite des lieux par les soumissionnaires retenus sera organisée au démarrage de la phase d'offre. Les modalités d'organisation de la visite seront précisées dans le règlement de la consultation - phase offres. La visite des lieux est obligatoire. En conséquence, le titulaire reconnaît, lors de la remise de son offre, s'être rendu sur le site où les travaux devront être réalisés et avoir estimé toutes les difficultés prévisibles résultant de la configuration des lieux et de leurs abords, ainsi que des spécificités de pilotage et de coordination, un des enjeux majeurs du projet.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Compétences des équipes du groupement (30 points)

Description : Evaluation permettant d'apprécier la qualité des équipes du groupement en termes de compétences : L'analyse de ce critère sera basée sur les éléments fournis par le candidat relatifs aux compétences décrits à l'Article V.2 RENSEIGNEMENTS POUR LA VERIFICATION DE L'APTITUDE DU CANDIDAT. Pour rappel, le nombre des CV est limité à 2 maximum pour chaque compétence. Dans le cas où les candidats indiquent plus de deux noms sur une ligne du tableau (annexe 01_Dossier compétences du RC), seuls les deux premiers noms indiqués seront pris en compte pour l'analyse.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacités techniques et professionnelles (50 points)

Description : Ce critère permettant d'apprécier les capacités techniques et professionnelles du groupement. L'analyse de ce critère sera basée sur les éléments fournis par le candidat relatifs aux Capacités techniques et professionnelles décrits à l'Article V.2 RENSEIGNEMENTS POUR LA VERIFICATION DE L'APTITUDE DU CANDIDAT. Pour rappel, chaque candidat doit présenter 2 références par thématique pour les thèmes suivants : Assurer une mission de maîtrise d'oeuvre d'ingénierie d'un projet de centre opérationnel bus ou centre de maintenance et de remisage tout mode de transport, depuis la phase de conception jusqu'aux phases de travaux, mise en service et de clôture des marchés Assurer une mission de conception architecturale et paysagère et le suivi de réalisation, d'un projet de transport Assurer une mission maîtrise d'oeuvre d'un procédé industriel type GNV de la conception à la mise en service commerciale. Présentation d'une seule référence par thématique pour les autres thèmes restants. Chaque référence présentée au tableau « 2024-041_RC_Annexe 02_Référence » et détaillée dans une fiche spécifique jugée recevable, sera notée

au même poids. Une même référence est acceptée pour démontrer des capacités différentes.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacités financières (20 points)

Description : La part de chiffre d'affaires du candidat réalisée sur études, services ou travaux de centre opérationnel bus / sites de maintenance et de remisage ou bâtiments à usage industriel sera prise en compte dans la notation à hauteur de 5 points. Il est à noter que la régularité ou progression du chiffre d'affaires sera prise en compte également dans la notation à hauteur de 5 points. Le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices (2021, 2022 et 2023) aura un poids double dans la notation (10 points)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 1 (C1) -35 Points : Qualité des études accompagnée de la définition des performances techniques de l'ouvrage
Sous-critère 1 : Qualité fonctionnelle et facilité d'exploitation de la solution proposée, capacité de remisage et stationnement (10 points)
Sous-critère 2 : Pertinence du planning de projet notamment la durée de réalisation (7 points)
Sous-critère 3 : Performance environnementale du projet et approche en cout global sur le volet énergétique (7 points).
Sous-critère 4 : Performances techniques des ouvrages et des systèmes d'avitaillement (5 points)
Sous-critère 5 : Qualité de la réponse aux exigences architecturales, urbaines et paysagères (6 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 2 (C2) - 10 points : Méthodologie et organisation des études en phase conception
Sous-critère 1 : Définition des moyens techniques et

humains du groupement (4 points) Sous-critère 2 : Méthodologie et organisation des études de projet (2 points) Sous-critère 3 : Méthodologie et organisation des études d'exécution (2 points). Sous-critère 4 : Méthodologie de gestion des interfaces et de la synthèse (2 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 3 (C3) - 10 points: Méthodologie et organisation en phase réalisation : Sous-critère 1 : Définition des moyens techniques et humains du groupement (4 points) Sous-critère 2 : Méthodologie et organisation du groupement en phase réalisation notamment le suivi et la surveillance des travaux (4 points) Sous-critère 3 : Gestion des contraintes de protection de l'environnement (1 point). Sous-critère 4 : Gestion des interfaces (1 point)

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 4 (C4) - Pertinence de l'analyse de risques, traitements proposés et propositions pour la maîtrise des risques de dérive du planning (4 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagement pris pour l'intégration des TPE/PME (1 points)

Critère :

Type : Prix

Description : CRITERE PRIX : PRIX SUR LA BASE DE LA DPGF ET DU BPU (40 points)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://protection.retarus.com/v1?u=https%3A%2F%2Fwww.achatpublic.com%2Fsdm%2Fent%2Fgen%2Fent_detail.do%3FPCSLID%3DCSL_2024_igBjcRMkbh%26v%3D1%26selected%3D0&c=11PVWQghXP&r=2Vo2weolb0GrJoVz5s96xQ&k=7s1&s=rrO3dXGBUqEwfCaCTMV5x9h

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : https://protection.retarus.com/v1?u=https%3A%2F%2Fwww.achatpublic.com%2Fsdm%2Fent%2Fgen%2Fent_detail.do%3FPCSLID%3DCSL_2024_igBjcRMkbh%26v%3D1%26selected%3D0&c=11PVWQghXP&r=2Vo2weolb0GrJoVz5s96xQ&k=7s1&s=rrO3dXGBUqEwfCaCTM

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 27/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions relatives à l'exécution du contrat seront précisées dans l'ensemble des pièces techniques et administratives transmises dans le DCE.

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Annexe comprise dans l'acte d'engagement

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le groupement solidaire avec mandataire solidaire ou le groupement conjoint avec mandataire solidaire

Montage financier : Les dispositions financières sont définies dans les pièces contractuelles du marché.

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Après la signature du marché : - Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 551-7 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Organisation qui traite les offres : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0030

Nom officiel : ILE DE FRANCE MOBILITÉS

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Département : Département Commande Publique

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Département commande publique

Adresse électronique : ld-cp@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : 0153592139

Adresse internet : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0031

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Greffe Tribunal Administratif de Paris

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0032

Nom officiel : CCIRA de PARIS - Préfecture de la région Île-de-France - Préfecture de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750151700011

Département : Direction des affaires juridiques

Adresse postale : 5 Rue LEBLANC

Ville : PARIS

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : +33182524272

Télécopieur : +33182524295

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4fe5cdf3-e182-4259-904d-b48669a25847 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/11/2024 à 10:42

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2024